

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	23.09.2021	23h53	21.190	DESC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste

Titre : Neuchâtel ne doit pas laisser tomber ses restauratrices et restaurateurs !

Contenu :

Le Conseil d'État est prié d'urgence :

- d'évaluer la situation, apparemment dramatique, des milieux de la restauration et éventuels autres secteurs d'activité touchés par l'introduction du certificat Covid-19 obligatoire ;
- de faire pression sur la Confédération, notamment lors des consultations, pour que les aides nécessaires, telles que la procédure simplifiée pour les RHT, soient (re)misés sur pied ;
- le cas échéant, de débloquent des montants cantonaux urgents pour compenser les baisses importantes de chiffre d'affaires ;
- de s'assurer que la situation difficile que traversent ces milieux ne se répercute pas négativement sur les conditions de travail des employé-e-s.

Développement (facultatif) :

L'introduction de l'obligation du certificat Covid-19 dans différents lieux publics semble avoir entraîné dans le canton de Neuchâtel une baisse massive de la fréquentation, et donc du chiffre d'affaires, des milieux de la restauration. Cette situation a notamment été documentée par *Arcinfo*, qui constate que la fréquentation moyenne semble avoir diminué de 50%, avec des pics jusqu'à 80%¹.

Cette tendance tombe particulièrement mal, puisqu'elle coïncide avec la période de normalisation annoncée par Berne. Il n'est ainsi pas possible de demander des aides pour cas de rigueur pour la période actuelle. Quant à la réduction de l'horaire de travail (RHT), elle devrait subir un changement important dès le 1^{er} octobre, puisque la procédure simplifiée ne sera plus possible et que les indemnités pour apprentis ou travailleurs sur appel sous CDD ne pourront plus être versées².

Si la tendance subie à l'introduction des mesures précitées devait se confirmer, ce qui doit être analysé très rapidement, un nouveau dispositif d'aides devrait être mis sur pied par la Confédération. À ce titre, le canton peut jouer un rôle important en faisant remonter la problématique et en répondant favorablement aux consultations pour l'instauration de telles aides.

Plus encore, s'il devait s'avérer que la Confédération n'agisse pas, ou trop peu/tard, nous, autorités politiques, ne pouvons rester les bras croisés face au naufrage annoncé de lieux qui représentent autant de vies passées à les construire. Si besoin, le canton doit pouvoir mettre sur pied une aide extraordinaire, soit sur la base de compétences extraordinaires du Conseil d'État, soit par une demande de crédit urgent au Grand Conseil.

¹<https://www.arcinfo.ch/dossiers/coronavirus/articles/j-en-ai-la-boule-au-ventre-le-certificat-covid-pourrit-la-vie-de-restaurateurs-neuchatelois-1111085>

²<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-84116.html>

Demande d'urgence : OUI

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Romain Dubois

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Jonathan Gretilat	Sarah Fuchs-Rota	Marinette Matthey
Julie Courcier Lafontaine	Antoine de Montmollin	Baptiste Hunkeler

Hugo Clémence	Fabienne Robert-Nicoud	Josiane Jemmely
Katia Della Pietra	Anita Cuenat	Amina Chouiter Djebaili
Corine Bolay Mercier	Martine Docourt Ducommun	Christian Mermet
Anne-Françoise Loup	Garance La Fata	Karin Capelli
Anne Bramaud du Boucheron	Laurent Duding	Joëlle Eymann
Annie Clerc-Birambeau		